



L'INASTI : ouvert au changement

Rapport annuel 2016

Chiffres et tendances

En 2016, le nombre de travailleurs indépendants a à nouveau augmenté, tout comme le nombre de starters et le nombre de pensionnés. La bonne nouvelle est que le nombre de sociétés en faillite a diminué.

Augmentation du nombre total de travailleurs indépendants

L'année 2016 se caractérise, à nouveau, par une augmentation du nombre de travailleurs indépendants. Il y a 1.058.522 travailleurs indépendants (691.564 hommes et 366.958 femmes). Il s'agit d'une augmentation de 23.053 unités ou + 2,23 % par rapport à 2015.

115.222 travailleurs indépendants ne sont pas de nationalité belge (109.770 en 2015 ou + 4,97 % en 2016). Les nationalités roumaine, néerlandaise et française sont les plus représentées.

Nouvelle augmentation du nombre de starters

Le nombre de starters est à nouveau en hausse. En effet, on compte désormais 109.195 starters en Belgique (contre 103.200 en 2015). Parmi les 26.758 starters qui n'ont pas la nationalité belge, les nationalités roumaine, bulgare et néerlandaise constituent le trio de tête comme l'année dernière.

Augmentation du nombre de pensionnés et du nombre de pensionnés poursuivant leur activité indépendante

Dans le régime des travailleurs indépendants, le nombre de pensionnés continue d'augmenter et est passé de 526.396 au 1^{er} janvier 2015 à 532.822 au 1^{er} janvier 2016. L'augmentation concerne surtout les personnes qui bénéficient d'une pension de retraite comme isolé. De même, le nombre de pensionnés continuant d'exercer une activité indépendante ne cesse d'augmenter (de 93.583 en 2015 à 99.075 en 2016).

Autres constatations pour 2016

- Introduction du nouveau statut d'étudiant-indépendant;
- Légère diminution du nombre de sociétés en faillite (de 6.935 en 2015 à 6.601 en 2016);
- Augmentation du nombre de sociétés;
- Légère augmentation des revenus moyens professionnels nets;
- La gestion financière globale présente à nouveau un résultat positif en 2016.

L'INASTI toujours en mouvement

En 2015, l'INASTI a été, au propre comme au figuré, "on the move" ! En 2016, l'INASTI est également resté ouvert à l'innovation avec une évolution constante vers des changements sur mesure. Sur mesure pour les agents et sur mesure pour les indépendants.

Ces changements sur mesure sont également perceptibles dans les projets stratégiques de 2016, tels que :

- La poursuite du développement d'un back office et front office transversal pour les bureaux de Wavre, Libramont et Namur, qui sont regroupés sous l'enseigne "Walina".
- Les développements informatiques se font désormais selon la méthode "Agile", dans le cadre de laquelle de petites équipes multidisciplinaires élaborent des applications en fonction des utilisateurs finaux. Cette méthode implique une étroite collaboration entre le service Informatique et les utilisateurs d'application et garantit une meilleure concordance entre les besoins et les réalisations.
- Le passage à la nouvelle plate-forme fédérale commune de stockage (G-Cloud), qui est synonyme d'économie et de garantie de performance au niveau ICT.
- Le moteur Pension qui permet, grâce à la nouvelle extension de "MyPension", de calculer la première date de prise de cours de la pension par régime.
- Le développement progressif du projet "Séquoia", qui permettra à compter de 2018 à chaque indépendant et chaque entreprise de disposer d'un dossier électronique unique contenant toute l'information sur son statut social.
- Le système de rapportage central "Mouseion", qui extrait les données des applications de base de l'INASTI et les intègre dans une grande banque de données. Grâce à cet outil, les rapports sont générés rapidement et sur mesure.

Par ailleurs, le rapport annuel offre un aperçu des principales réalisations 2016 en matière de législation et de jurisprudence portant sur le statut social.

Informations pratiques

Par respect pour l'environnement, le rapport annuel de l'INASTI n'existe que sous forme numérique. La version intégrale du rapport annuel peut être consultée sur notre [site Web](#) (dans 'A propos de l'INASTI').

Coordonnées pour le public

Call center pensions : numéro gratuit 1765 - **Tous les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h à 17h (vendredi jusqu'à 16h).**

Mail: info@rsvz-inasti.fgov.be

Adresse : INASTI - •Quai de Willebroeck 35 – •1000 Bruxelles

Coordonnées pour la presse

Service Communication INASTI • Shavawn Somers • +32 2 546 44 75 • shavawn.somers@rsvz-inasti.fgov.be